L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 18 DECEMBRE 1867.

Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.

Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION SI-HEBDOMADAIRE

Paraissant le Mardi et le Samedi.

Par an, $6, par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $? le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 18 DECEMBRE.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails voir aux annonces.

Par G. de Fériet—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, vente péremptoire d'une magnifique résidence en briques et à quatre étages, No 242 de la rue Royale, entre les rues St-Philippe et Ursulines. Une [illegible] et bonne résidence, Nos 169 et 171 de la rue Marais, entre les rues Ste Anne et Dumaine. Une maison agréable dans la rue St Philippe, entre les rues Robert[illegible] et Villeré. Aussi des actions de banque et de compagnies d'assurance.

Par Pattey & H[illegible]—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, vente positive et sans réserve d'actions de la Banque d'Amérique, de la Banque de l'Etat de la Louisiane, de la Banque du Canal et de la Banque des Citoyens.

Par Louis Stern & Bros—à leur magasin d'encan, sans réserve, marchandises sèches, habillements, chapeaux, etc., et 1,000 lots de bonnes marchandises de saison, malakoffs, perques, colliers.

Par O. Vaetou—à 11 heures, à l'entrepôt Great Western, coin Julia et Foucher 130 futailles de bière [illegible].

Par O. de Lesomont—à sa salle d'encan, 100 caisses de bottes, souliers et brodequins, habillements d'hiver, [illegible] blanches et chapeaux fins.

Aussi, fusils de chasse—sans réserve.

Par E. Tourne—à son magasin d'encan rue Vieille-Levée, pruneaux en pobaux, citrons, figues, brandy, vins et vin de Bordeaux en barriques et vermouth.

Par Thomas & Spear—à leur salle de vente, divers [illegible] pour couvrir les frais d'emmagasinage, tels que [illegible]; 7 sacs et 3 rouleaux de coton, champagne, beurre, etc.

Par W. E. David—aux écuries No 134 de la rue Baronne, vente régulière de chevaux, mulets, buggies, voitures, harnais, etc.

Par A. Feibe—au No 46 de la rue de Chartres marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, etc.

Par Hoffman, Marks & Co.—au No 38 de la rue de Chartres marchandises sèches, velours, soie, lingerie, etc.

Par D. E. Morphy—à l'inspection de Holmes rue [illegible] entre Julie et St Joseph, porc, au No [illegible].

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

Grande vente de gages non rachetés.—[illegible]

☞ L'attention du commerce est appelée sur les différentes ventes à l'encan qui auront lieu aujourd'hui, à [illegible] et demie, A. M., au magasin No 95 rue Vieille Levée. [illegible] Citrons et prunes. 20 Prunes. 50 Vins en barriques. 10 Brandy whisky, figues, &c. par Eug. Tourne encanteur. Voir les annonces.

☞ Les entrepreneurs se rappelleront que M. D. E. Morphy encanteur, vend des chassis et des portes, aujourd'hui, à l'encan.

Pas de Compromis.

Le principe cardinal sur lequel s'est appuyée l'opposition faite par le parti démocrate aux lois dites de reconstruction est l'incompétence du Congrès en pareille matière. Le Congrès n'a que les droits qui lui ont été délégués par la Constitution, et parmi ces droits ne figure pas celui d'établir les qualités requises pour l'exercice du droit de suffrage. C'est un privilége réservé aux Etats eux-mêmes, comme l'attestent les constitutions que chacun d'eux a faites, refaites et modifiées maintes fois depuis l'existence de la république. Or, si le Congrès ne pouvait se substituer au peuple d'un Etat pour faire une nouvelle constitution qui modifiât l'exercice du droit de suffrage, et ses prétentions ne sont pas allées jusque là, il ne pouvait faire indirectement ce qu'il n'osait pas accomplir directement, c'est-à-dire qu'il ne pouvait déléguer à une convention, élue par des électeurs dépourvus du droit de vote d'après la constitution et les droits de l'Etat, des pouvoirs qu'il n'osait pas s'arroger à lui-même. Le point de droit est tellement clair sur cette question que les républicains honnêtes en sont réduits à confesser qu'ils ont outrepassé leurs pouvoirs en vertu de l'axiome "qui veut la fin veut les moyens". Ceux qui cherchent à justifier l'usurpation du Congrès le font par une argumentation puérile sur la sortie des Etats de l'Union, argumentation que les messages du Président ont percée à jour et qui n'est pas soutenable en présence des votes antérieurs du Congrès et des actes et des proclamations du gouvernement fédéral pendant toute la durée de la guerre.

Mais si entachées d'inconstitutionnalité que soient les lois de reconstruction, elles n'en restent pas moins lois tant que la Cour Suprême ne les a pas déclarées nulles, ou que le Congrès lui-même ne les a pas rappelées.

Suivant la théorie républicaine que les Sénateurs et Représentants ne sont que les mandataires de la nation, il était du devoir du Congrès de conformer sa politique aux vœux exprimés par la majorité de ses constituants, et de rappeler une législation si expressément condamnée par l'opinion publique. Malheureusement, les membres de la majorité se croient plutôt les serviteurs d'un parti que ceux du peuple. Ils se sont arrêtés devant la voix qui leur a crié: "Vous n'irez pas plus loin", mais ils ne veulent pas revenir sur leurs erreurs passées; ils s'en tiennent au *statu quo*. C'est là du moins l'attitude de la majorité, entre les radicaux qui ont demandé de nouvelles clauses supplémentaires à ajouter à la loi déjà supplémentaire de la dernière session, et les modérés qui ont proposé un compromis.

Au Sénat, M. Wilson, inquiet sur le succès de l'œuvre reconstructioniste, a présenté un bill destiné à assurer la ratification des constitutions nègres, en substituant la simple majorité des votants à la clause de la loi de juillet qui exige pour la validité de l'élection que la majorité des électeurs enregistrés ait pris part au scrutin. Un autre Sénateur, M. Doolittle, républicain modéré, qui a toujours soutenu la politique du Président, a offert un amendement qui était un compromis honorable, à laquelle la majorité républicaine pouvait se rallier sans déshonneur.

L'amendement en question admettait à voter sur la ratification des constitutions, tous ceux qui sont électeurs d'après les anciennes lois d'Etat et en outre les trois catégories suivantes d'individus: 1o tous ceux qui ont servi un an dans l'armée de l'Union; 2o tous ceux qui peuvent lire le texte du serment et en comprendre les obligations; et 3o tous ceux qui possèdent des propriétés jusqu'à concurrence de $250.

Une pareille proposition n'excluait du droit de vote que les affranchis qui n'ont pas servi, qui ne savent ni lire ni écrire, et qui ne possèdent rien. Elle était assurément très acceptable, si acceptable que la *Tribune* de New York s'écrie naïvement en la mentionnant:

"Il y a un an, une législation semblable, si elle eût été proposée par le champion du Président dans le Sénat, eût pu être acceptée comme un compromis. Il y a deux ans presque tous les radicaux y eussent donné leur adhésion avec joie."

Ce qui n'empêche pas la *Tribune* de conclure contre l'adoption de l'amendement par un manque de logique qui a lieu de nous étonner après son aveu. Comment, il y a un an, la majorité congressionnelle eût accepté un compromis sur ces bases, au moment où les élections populaires venaient de lui donner raison contre le Président, et, aujourd'hui que la voix du peuple vient de se prononcer si distinctement contre l'œuvre de reconstruction du Congrès, les républicains doivent refuser ce même compromis qui, au dire du journal new yorkais, eût été accueilli avec joie *même par les radicaux* il y a deux ans!

M. Doolittle pensait bien que son amendement n'avait aucune chance d'être adopté par le Sénat, mais il tenait à ce que la majorité fût mise en demeure de se prononcer sur un compromis. Quant à la Chambre, elle n'a pas attendu une pareille mise en demeure, elle a voté, par anticipation, une résolution pour déclarer qu'elle ne ferait pas un pas en arrière. C'est sur la proposition de M. Benjamin, du Missouri, qu'a eu lieu ce vote mémorable—111 voix contre 32—qui prouve au peuple des Etats-Unis quel cas ses représentants font de ses vœux et de sa volonté.

Il est donc désormais avéré que le parti républicain ne veut accepter aucun compromis si conforme qu'il soit au programme radical d'il y a deux ans. La majorité congressionnelle avait à choisir entre deux partis: rallier le Nord à sa politique par des mesures plus conciliantes, ou s'assurer le contrôle des votes du Sud par le suffrage nègre universel. Elle a fait son choix. Elle compte garder assez de votes dans le Nord pour conserver à l'aide des votes du Sud la prépondérance dans le gouvernement. Il en résultera que l'élément africain non seulement prédominerait dans le gouvernement local des Etats, mais encore qu'il formerait l'appoint décisif de la majorité dans le gouvernement fédéral, et qu'il aurait conséquemment le droit d'imposer ses idées et ses conditions à ceux qui voudraient s'assurer cet appoint. Voilà ce qu'il importait de savoir afin que la nation avertie puisse apprécier dans toutes ses conséquences la politique radicale. Pas de compromis—soit: le gouvernement du nègre ou le gouvernement du blanc, telle est la question bien tranchée qui sera posée en novembre prochain au peuple Américain.

2me page---Variétés.

3me page---Le Feuilleton.

LES

INVISIBLES DE PARIS.

PAR GUSTAVE AIMARD.

Nous commencerons prochainement la publication d'un grand roman de M. Gustave Aimard, intitulé *Les Invisibles de Paris*. C'est un ouvrage où les intrigues sont multipliées et où les incidents dramatiques foisonnent. Nous engageons donc les personnes qui voudront lire cet intéressant feuilleton, à suivre attentivement le récit depuis le premier numéro.

LE SALUT.—Tel est le titre d'une nouvelle feuille qui vient de faire son apparition. Elle porte pour épigraphe "Le spiritualisme régénérera le monde" et elle est consacrée à la défense du spiritualisme. Le *Salut* paraîtra deux fois par mois en anglais et en français. Le dépôt général en sera établi chez M. A. Simon, marchand de journaux rue Baronne No 85. Le numéro que nous avons sous les yeux est bien imprimé. Il contient plusieurs articles, les uns signés d'une étoile, les autres V. de P. et des prédictions faites par l'esprit d'Iturbide sur le sort de Maximilien, prédictions qui n'ont que le tort de venir après l'événement. Le rédacteur du *Salut* a d'ailleurs soin de prévenir ses correspondants qu'il ne publiera jamais aucune prédiction avant sa réalisation complete, ce qui est très prudent. Le *Salut* est publié par une société de spiritualistes de la Nouvelle Orléans qui se proposent d'éclairer les profanes sur la nouvelle doctrine, qui paraît il, n'est pas morte parmi nous, comme beaucoup de gens l'avaient cru.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Demain jeudi on donnera la seconde représentation de *La Juive*, avec mesdemoiselles Fauschetti et Lambelé, MM. Picot, Dazziani, Van Huffelen, Lechevalier et Tholer.

Nous rendrons compte de la représentation de *Galathée* qui a eu lieu hier soir, dans notre prochaine revue, pour aujourd'hui nous mentionnerons seulement le succès obtenu par mademoiselle Audibert dans la célèbre chanson à boire. Cette artiste était tout à fait en voix et elle a été fort applaudie et a eu les honneurs du bis. A bientôt les détails de cette soirée.

BANQUE D'AMÉRIQUE. C'est aujourd'hui 18 décembre, qu'a lieu l'élection des Directeurs de cette institution, à l'encoignure de la rue du Canal et Passage de la Bourse. Les votes seront reçus de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA VALLÉE DU MISSISSIPPI.—Nous appelons l'attention sur l'annonce insérée dans nos colonnes relativement à la nomination d'un comité chargé de solliciter des souscriptions au capital de cette Compagnie.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE—17 décembre.

Thermometre de C. Duhamel, Opticien, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	64	deg.
Midi	70	"
3 heures P. M.	74	"
6 heures P. M.	71	"

RESTAURATION.—Par ordre du major-général Hancock, le parag. 3 des ordres spéciaux No 197, lancés par le maj. gén. brev. J. A. Mower, dans l'affaire des biens de D. B. Staats, est révoqué, les tribunaux locaux ayant avec le pouvoir pour la protection de toutes les parties intéressées. La propriété contestée sera remise en la possession de la partie qui y a droit par ordre de la Cour.

BOUTEILLES VIDES.—Hier, la police a arrêté un individu qui emportait d'un café de la rue de la Commune, deux bouteilles pleines de brandy, qu'il croyait vides et parfaitement inutiles à l'établissement! C'est une erreur, a-t-il dit; je vous les rends, telles que je les ai trouvées—Telles que vous les avez volées, lui a répondu la police en l'emmenant au corps de garde.

INFANTICIDE.—M. M. Brown a trouvé au poteau No. 24, hier matin, le corps d'un enfant blanc, paraissant être âgé d'un mois. Ce petit corps était engagé dans la jambe d'un pantalon à laquelle une brique était attachée. On ignore entièrement l'auteur de ce crime.

CHUTE.—Lundi, dans l'après-midi, un charpentier, du nom de Coffee, est tombé du toit d'une maison qu'il réparait sur les derrières de la ville, rue de la Commune, et n'a été relevé qu'une demi heure après son accident, personne n'ayant passé près de là dans l'intervalle.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Le grand jury a présenté un bill d'accusation contre Andrew Johnson (c) qui le 22 octobre dernier tua sa femme avec une hache dans une chambre qu'ils occupaient avec deux autres personnes de couleur.

Aussi un bill d'accusation contre Salvator Rosa, pour le meurtre d'Erastus Wells, commissaire au marché Poydras, en juillet dernier.

Thomas Swift a été jugé et convaincu d'avoir blessé James Gannon avec une arme dangereuse, le 7 octobre dernier, rue Julie 84.

John Lewis et Geo Wilson, tous deux de couleur, ont été convaincus d'avoir volé un cheval et une charrette de Jos. Labarre, le 21 juillet dernier. Les mêmes parties sont accusées d'avoir volé un prélart.

DÉCISION DE LA COUR SUPRÊME.—L'affaire de Hugh O'Donnell vs J. W. Burbridge a été décidée lundi. Le procès venait d'un contrat pour du coton vendu pour de l'argent confédéré. Le juge Ilsley a prononcé l'arrêt de la Cour Suprême, infirmant le jugement de la Cour inférieure, et maintenant la jurisprudence de la Cour Suprême, sur le principe que l'argent confédéré n'est pas une considération suffisante en droit.

Le jugement de la Cour inférieure dans l'affaire de John Frank vs la Compagnie du chemin de fer de la Nlle Orléans et de Carrollton, accordant à la partie plaignante $5,000 sur le verdict du jury pour dommage éprouvé par elle et sa famille, résultant de la perte d'un de leurs enfants tué dans une collision sur la voie en 1861, a été affirmé.

CONVENTION.—Dix huitième séance. M. Taliaferro préside.

Une résolution concernant l'éligibilité du gouverneur et des officiers d'Etat a été référée au comité de la constitution.

Une résolution concernant le paiement des taxes est référée au comité sur les clauses générales.

Une motion de tenir des séances du soir est déposée sur le bureau par 60 votes.

Le comité des enrôlements a rapporté l'enrôlement de toutes les ordonnances relatives à la question de paiement.

M. Cooley demande à se retirer du comité de constitution. Accordé.

On reprend la discussion des impressions à propos de l'amendement de Waples.

M. Jones est opposé à l'amendement et se livre à une diatride contre une nos confrères de la presse. M. Jones voudrait faire circuler sur la Convention des rapports véridiques, afin que le monde put la juger sainement. Il faut donc bien payer les journaux loyaux.

M. Crawford s'élève contre l'implication qui ferait croire que les loyaux ne peuvent pas lire les journaux. Il soutient que dans les paroisses les Loyaux sont égaux en intelligence à tous les Rebelles de l'Etat.

M. Waples répond longuement à M. Jones.

L'ordonnance sur les impressions est adoptée. La publication des délibérations officielles de la convention sera faite dans le *N. O. Republican*, l'*Homer Iliad*, le *Louisiana Intelligencer*, l'*Iberville Pioneer* en Anglais, le *Progrès* de St Landry en Français, et la *Gazette* de la Nlle-Orléans en allemand, au même prix que les prix alloués au journal officiel antérieurement choisi.

La convention s'ajourne.

CONSEIL DE VILLE.

ASSISTANTS-ALDERMEN.—M. Hepp préside.

Les bouchers du marché Le Breton demandent une remise de ce qu'ils doivent pour étaux. Le maire est opposé à cette demande.

Le rapport hebdomadaire du trésorier accuse $156,454 de recettes et $141,115, 82 de dépense. Balance en main $105,874, 80.

Le comité des rues fait un rapport contre la construction d'un pont sur le nouveau canal.—Référé.

Une résolution pour employer 300 hommes à nettoyer les divers canaux, est amendée de manière à comprendre les prisonniers du work-house dans le nombre.

Est adoptée une résolution pour le transfert du corps de garde du 1er district au coin des rues Remparts et Lafayette.

Le comité de finance propose d'ajourner toute action sur le retrait des billets de ville, attendu qu'un autre plan doit être proposé incessamment.

Est adoptée une résolution autorisant le contrôleur à ordonnancer sur le Trésor une somme de $5,000 pour l'hospice des fous à Jackson.

Quant aux réductions proposées sur le salaire des officiers de ville, quelques membres prétendent que le conseil n'a pas le pouvoir de les opérer. Il ne peut en tous cas changer les traitements fixés par la législature.

L'ordonnance changeant les salaires respectifs, suivant la proposition du comité de finance est alors mise en discussion.

La motion d'abolir les salaires des présidents des comités de finances et des rues est déposée sur la table.

L'ordonnance est lue pour la dernière fois et adoptée.

M. Davis annonce qu'il a demandera la reconsidération à la prochaine séance.

L'ordonnance fixant les taxes et les licences sur les professions, occupations, et revenus est adoptée à l'unanimité.

Le comité de finance rapporte le budget des recettes et dépenses pour l'année prochaine. Les recettes probables sont estimées à $3,632,050 et les dépenses $2,638,942.

Une résolution fixant la taxe de l'emprunt consolidé à 60 cents par chaque somme de $100 de propriété assessée pour l'année 1867 est adoptée. Aussi une taxe de 18 cents sur même valeur réelle pour payer les intérêts des bons de chemins de fer. D'autres taxes font concurremment un total de 1 et 1½ pour cent.

72 cents sur chaque somme de $100 en propriété réelle et 130 cents sur même somme de propriété personnelle sont assessés pour les dépenses rurales de la ville pour l'année 1867 et même taxe dans le même but pour l'année 1868.

Pas de vote et Conseil s'ajourne.

ALDERMEN.—M. Graham préside.

Une communication du maire transmet un état du fonds Girod.

En août 1864, le maire Hoyt déposa le fonds au bureau du Trésor à 7 0/0 d'intérêt par an.

Le 8 mars suivant, le fonds fut retiré, et une somme de $25,000 fut prêtée à Jacob Barker, avec garantie de 29 bons de la dette consolidée de la Nlle Orléans, portant 6 0/0 d'intérêt. En août dernier, le maire apprit que M. S. Johns ton batissait un asile pour le compte du fonds Girod, en vertu d'un contrat avec le maire Monroe. Un meeting de Français fut convoqué.

Le rapport du comité nommé par cette réunion recommanda que le contrat fut annulé et que $12,000 furent payées au contracteur comme dommage. Le maire transmet aussi une opinion du juge Buchanan à l'effet d'obtenir l'autorisation du Conseil comme nécessaire pour valider l'annulation.

Le 27 novembre, le maire adressa une communication aux commissaires des fonds Fisket McDonough, demandant un état. Il n'y a pas encore eu de réponse. Référé au comité de finance.

Une communication du voyer annonce que la levée entre les poteaux 35 et 36 a éboulé. Le wharf est tout-à-fait détruit.

Résolution pour avoir les noms des rues peints sur les lampes à chaque intersection. Référée.

Résolution autorisant l'avocat de ville à employer le juge Buchanan comme avocat associé dans l'affaire de la compagnie du chemin de fer de Pontchartrain, moyennant une rénumération de $1,000. Adoptée finalement.

Résolution requérant le trésorier de spécifier les articles à l'avenir dans son rapport hebdomadaire: Adoptée.

Résolution pour la vente, le 2d lundi de janvier, des propriétés disponibles de la ville: Adoptée finalement.

Le conseil s'ajourne à jeudi soir.

CONSEILS A L'ITALIE.

Dans la séance du 12 mars 1862, M. Billault avait adressé ces paroles à l'Italie:

"Que l'Italie prenne donc aussi, elle, patience et courage; et si ses amis ont foi dans son avenir, qu'elle s'organise, elle, en restant commandée par la nature des choses, qu'ils se fient à cette force naturelle qui, supérieure aux obstacles, les domine, et, avec le temps, donne aux hommes la puissance de fonder quelque chose de sérieux et de durable. Est-ce que vous n'avez rien fait pour l'Italie? Est-ce que vous avez rien à faire pour l'Italie que d'ébranler le monde par vos déclamations et vos entraînements? (Très bien! très bien!) Est-ce qu'il n'y a pas dans ce noble pays tout à fonder et au matériel et au moral? Commencez donc par y établir la concorde! habituez vos hommes d'Etat, vos orateurs politiques, à savoir sacrifier leurs rivalités ou leurs ambitions personnelles aux grands intérêts du pays.

"Tracez sur votre sol, mal configuré par la nature, des chemins de fer, des routes, des télégraphes, qui concentrent vos forces; donnez à vos populations une cohésion politique; donnez leur un cœur italien, si vous pouvez (Mouvement). Faites-vous aussi une bonne armée. L'armée piémontaise était courageuse, énergique; elle a noblement combattu à nos côtés; mais à la suite des annexions, elle est démesurément enflée, et l'enflure n'est pas la force. (Très bien! C'est vrai!)

"Faites vous donc des troupes solides, faites vous les conditions d'un gouvernement grand et fort; faites vous surtout l'ordre public et la sécurité contre les principes révolutionnaires et souterraines qui menacent de pulvériser l'Italie! Est-ce que vous ne voyez pas sur tous les points de votre territoire ces rassemblements tumultueux, ces agitations, ces excitations adressées aux masses! Vous n'êtes pas encore les maîtres chez vous. Commencez par l'être! (Vive approbation.)

"Voilà la grande œuvre qui presse."

LA QUESTION MEXICAINE EN BELGIQUE.—On écrit de Bruxelles le 28 novembre:

"La question mexicaine a donné lieu, au parlement, à un débat intéressant; quelques bureaux ayant demandé la suspension du crédit de 42,000 francs alloués pour la légation belge à Mexico, le ministre s'y est opposé et s'est réservé la faculté de reconnaître la république mexicaine et d'y accréditer selon les circonstances un agent diplomatique ou consulaire. Il y a eu un échange de récriminations assez vives entre ceux qui ont approuvé et ceux qui ont blâmé la formation d'une légion belge mexicaine à la solde de Maximilien. Le ministre des affaires étrangères a déclaré de nouveau que le gouvernement belge déclinait toute responsabilité dans la participation de quelques centaines de Belges à la guerre mexicaine.

"Il a affirmé que tous les survivants sont revenus à l'heure qu'il est, et qu'il n'existe aucune difficulté à ce sujet entre le gouvernement belge et celui du président Juarez."

"Un conflit règne en ce moment entre la ville libre de Hambourg et la Prusse comme présidente de la Confédération du Nord. La vieille ville hanséatique est sans doute très fière de faire partie de la grande patrie allemande, mais elle ne serait pas fâchée de conserver les droits d'entrée et de sortie dont elle jouissait sur les marchandises allemandes et étrangères. Le gouvernement prussien n'est pas de cet avis et croit que le maintien de ces droits est contraire au principe même de la Confédération.

—La *Gazette du Peuple* fait un sombre tableau de la situation actuelle des populations dans la province de Prusse. La détresse serait au comble dans ces contrées. Le pays serait menacé du typhus et de la famine.

FAITS DIVERS.

—On mande de la frontière polonaise, le 19 novembre, au *Vaterland*, de Vienne:

Il y a quelques mois, le couvent des récollets, à Varsovie, a été cerné nuitamment par un détachement de troupes et soldats de police, et les moines effrayés ont été sommés de paraître devant l'officier commandant, qui les a fait ranger comme des soldats.

Aussitôt après, l'officier, tirant un écrit de sa poche, demanda à savoir le nom de chaque moine, et après l'avoir appris, il fit monter huit moines dans deux voitures qui attendaient et qui partirent sous une forte escorte de cavalerie. L'officier saisit ensuite tous les papiers et les livres du couvent, s'éloigna sans avoir donné au supérieur la moindre explication sur ce qui venait de se passer.

Depuis lors, se sont écoulés plusieurs mois sans que le supérieur des Récolets pût recevoir le moindre renseignement, ni sur le lieu de détention, ni sur le sort des moines arrêtés.

Dans ces derniers jours, un officier a reparu encore au couvent, mais cette fois, sans soldats et sans agents de police.

Il se fit reconnaître au supérieur comme un aide-de-camp du chef de police, le lieutenant-général baron Frédéric, et lui donna lecture d'un écrit très concis, dont il résultait que ces huit moines avaient été conduits à Vilna et traduits devant un tribunal militaire qui les a condamnés à dix huit ans d'exil en Sibérie, pour avoir excité à l'insurrection et méprisé la religion de l'Etat. L'officier s'est retiré sans avoir même laissé au supérieur une copie de l'arrêt.

— Nous empruntons le récit suivant à la *Gazette des Romagnes*:

Le 20 courant, à minuit, Mme la comtesse Giovanna Marsei, veuve Mosti, rentrait en voiture à son hôtel à Ferrare, quand cinq malfaiteurs armés de pistolets et de couteaux, enveloppés de grands manteaux et le visage voilé d'un mouchoir, arrêtèrent les chevaux. Après avoir donné au cocher l'ordre de ne pas descendre de son siége et à deux domestiques accourus pour le service, celui de ne pas bouger, ils ont ouvert la portière de la voiture et fait descendre la comtesse. Trois d'entre eux l'ont accompagnée à son boudoir et les deux autres sont restés dans le vestibule pour faire le guet. Mme la comtesse remit aux malfaiteurs, avec le plus grand sang-froid, une somme de 130 francs en billets, ce qui constituait tout l'argent qu'elle avait chez elle. Mais les malfaiteurs ne se contentèrent pas d'aussi peu; ils lui arrachèrent sa chaîne, et sa montre d'or d'une valeur de 300 fr. et s'emparèrent d'un flambeau d'argent estimé 65 francs. Avant de partir, ils ont fouillé les domestiques et leur ont pris la somme de 34 fr. 67 c., en leur enjoignant de se taire, sous peine de la vie.

Les autorités font les plus actives recherches.

—L'enlèvement des objets innombrables qui ont figuré à l'Exposition universelle se poursuit activement. Des ouvriers par centaines et et un matériel considérable de chariots, de wagons sont employés à ce travail, dont on peut entrevoir la fin dans un délai assez rapproché. Pour ce qui concerne le palais, la galerie des aliments, celles des machines sont à la veille d'être entièrement débarrassées, et l'on s'occupe dans cette dernière de démonter les organes de la transmission de mouvement qui mettait en jeu les machines et appareils appelés à fonctionner sous les yeux du public. Le vide se fait non moins rapidement dans les autres galeries du palais ainsi que dans le jardin central, d'où ont disparu presque toutes les statues qu'on y a vues pendant l'Exposition.

Dans le parc, on retrouve à peu près intactes, à l'extérieur, la plupart des constructions qui avaient été établies; mais une des plus importantes, le specimen d'église construit sur les bords du lac, est déjà à moitié démolie.

On vient aussi de commencer le démontage de la coupole du grand phare qui s'élève de ce côté. Les ouvriers sont pareillement à l'œuvre pour démonter les deux fontaines monumentales qui décorent l'entrée de la porte d'Iéna. Les deux rangées de mâts vénitiens qui se dressent de chaque côté de l'avenue conduisant au palais sont encore debout.

Dans une autre partie du parc, non loin de la fontaine qu'alimentent les eaux de source de la Dhuys, et qui continue à verser abondamment ses ondes, il ne reste plus trace des colossales statues équestres qui avaient été érigées de ce côté.

Fermé depuis quelques jours seulement, le jardin réservé apparaît à première vue tel qu'il était avant le 21 de ce mois; cependant les travaux de déplantation y sont en plein cours d'exécution, et l'on ne tardera sans doute pas à entreprendre le démontage des serres qui ont abrité tant de magnifiques et curieux végétaux.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPECHES TRANSMISES A L'*ABEILLE*

La Convention en Virginie.

Débats au Sénat fédéral.

Un bill pour consolider les dettes.

L'approvisionnement du Sud devenu matière à discussion.

Débats à la Chambre.

Le nouveau bill de Stevens.

Retour du steamer Susquehanna.

Mort de l'amiral Palmer.

Arrivée des frères Wallache à New York.

Liverpool, 17. Après midi—Coton calme et solide. Vendu 10,000 balles. Mais en baisse.

Liverpool, 17, au soir—Coton ferme à la clôture. Vendu 10,000 balles. Prix sans changement. Avis de Manchester, défavorables. Autres marchés fermes et sans changement.

Richmond, 17. *Convention de reconstruction.*—Le comité de finance auquel devait être référée la résolution chargeant l'Auditeur de suspendre le paiement de tout intérêt sur la dette d'Etat tant que la convention ne serait pas assurée qu'il y eût assez d'argent au trésor pour payer le tout, a rapporté défavorablement à toute action sur la matière, ayant l'assurance du Trésor que l'Etat sera à même de payer toutes les demandes présentées. Le rapport est adopté.

Une résolution pour nommer un comité chargé de rapporter sur la question de savoir si la convention a le pouvoir législatif et demander au général Schofield son opinion à ce sujet est déposée sur le bureau.

Les résolutions suivantes sont référées:

Pour incorporer dans la constitution une clause suivant laquelle les immigrants dans cet Etat ne seront pas poursuivis devant les cours pour dettes encourues avant l'immigration et exemptant certains montants de biens personnels et réels de ces immigrants de toute saisie pour dette.

Pour changer le système des lois d'Etat de manière à les faire préventives plutôt que répressives. Le préambule de cette résolution concerne la prostitution, la liberté de la parole et de la presse;

Pour la punition de ceux qui tâcheront d'intimider les votants à l'élection de ratification;

Pour protéger les citoyens contre les collecteurs déloyaux de taxe pour taxes dues il y a des années.

Un délégué de couleur présente une résolution interdisant toute distinction dans les voies de transport, chemins de fer et autres, à cause de la couleur.

La résolution de s'ajourner pendant les fêtes sans recevoir de salaire pendant l'ajournement, est déposée. La Convention s'ajourne.

New York, 17. Coton plus ferme, marché calme. Vendu 2,200 balles, mid. 15 3/4.

Washington, 17—*Sénat.*—Une résolution favorable au prompt règlement des réclamations a été présentée. Dans le cours des débats, il a été soutenu que des officiers comptables s'arrogeaient trop de juridiction.

Sherman rapporte un bill pour consolider la dette. Ce bill ne sera discuté qu'après les fêtes.

Une résolution demandant au Président les instructions données aux officiers sous les actes de 1862, pour approprier la subsistance et punir la trahison, et le montant de l'argent réalisé et les noms des victimes, est adoptée.

Davis a présenté une résolution pour avoir un total des dépenses faites par le Bureau des Affranchis depuis 1865. Plusieurs sénateurs élèvent des objections. Une bonne partie des frais a été faite pour des réfugiés blancs.

Pendant la discussion, la séance du matin expire et la discussion sur la taxe du coton est reprise.

Conklin, de New York, dit qu'une main secourable avait été étendue à ces communautés appauvries. La taxe avait été enlevée de tous les machines pour le sucre et d'autres articles qu'appartiennent à cette communauté. Il serait inutile de dire maintenant qu'il aurait mieux valu pour ces gens qu'un des partis qui divisent ce pays et la très visible du gouvernement ne se fussent pas occupés d'eux. S'ils eussent moins parlé de représentation congressionnelle et qu'ils se fussent mis immédiatement à l'œuvre pour leur propre salut, cette section appauvrie ils eussent été beaucoup plus heureux et nous aussi.

Si cette taxe est abolie, nous perdrons 20 millions de revenu et nous ne saurons comment la remplacer.

M. Conklin a manifesté une disposition à voter pour une réduction de la taxe, mais il a soutenu que la meilleure chose à faire était d'ajourner la discussion du bill en février et mars quand toute la matière relative au revenu serait reprise, et il avertit la Chambre qu'il fera une motion en ce sens.

Morton dit que le coton ne devait pas être délivré entièrement de tous les fardeaux qui pèsent sur le gouvernement.

La discussion prenant une couleur politique, l'affaire est remise, et après une courte exécutive le Sénat s'ajourne.

Chambre—Stevens présente un bill concernant la reconstruction. On fait objection et le bill est ajourné. Ce bill altère les clauses requérant une majorité des votants enregistrés pour les nouvelles constitutions et les remplace par une majorité des votes donnés. Il pourvoit aussi à l'élection des Représentants à l'époque de ces élections sur la constitution, et ces Représentants pourront prendre place à la session suivant celle où leurs Etats seront admis.

La section 3 prescrit que jusqu'à une nouvelle division de représentation, les Etats seront représentés comme suit:

La Caroline du Sud 6, dont 2 seront élus par l'Etat en général; la Caroline du Nord 8, dont 1 par l'Etat; la Géorgie 8, et 1 par l'Etat; la Floride 1; l'Alabama 8, et 2 par l'Etat; Mississippi 6, et 1 par l'Etat; Texas 5, et 1 par l'Etat; Louisiane 6 et 1 par l'Etat; l'Arkansas 3, rien n'est indiqué pour la Virginie.

Le comité judiciaire est chargé de continuer son examen concernant le gouvernement républicain du Maryland.

La Chambre se forme en comité général et après avoir reçu des communications de l'Exécutif, s'ajourne.

La nomination de Daniel Dennett comme collecteur des douanes pour le District du Teche en Louisiane a été retiré par le président. Dennett ne peut pas consciencieusement prêter le serment d'épreuve.

Il y a eu un long conseil de cabinet aujourd'hui. L'ordre suivant a été promulgué.

Département de la guerre, Bureau des Réfugiés, des affranchis et des terres abandonnées.

Washington, 11 déc. 1867.

En vue de la réduction du nombre des officiers et des agents de ce bureau, il est ordonné qu'à l'exception des surintendants d'éducation, à partir du 15 février 1868, tous les officiers et agents dans les Etats qui suivent seront renvoyés, savoir: le Maryland, Kentucky, Ouest Virginie et Tennessee.

L'officier le plus ancien de l'armée régulière, commandant les troupes, sera, dorénavant l'assistant-commissaire dans les Etats sus-mentionnés.

Il se tiendra au courant de la situation du pays dans les limites de son commandement et aura une petite force disponible pour envoyer dans tout district qui serait troublé, quand il y aura une nécessité évidente pour intervenir. Le surintendant de l'éducation dans chaque Etat rapportera à l'assistant commissaire aussi constitué, qui l'appuiera par tous les moyens en son pouvoir pour étendre l'œuvre de l'éducation. Tous les officiers de l'armée régulière, relevés par cet ordre, se rapporteront par lettres à l'adjudant général pour avoir des instructions.

O. O. HOWARD, Maj.-Gén., Commissaire.

Approuvé: U. S. GRANT, Secrétaire de la guerre par interim.

Le steamer des Etats Unis Susquehanna est arrivé, apportant la nouvelle de la mort de l'amiral Palmer et du capitaine Burrough. Les machines du Susquehanna et ses bouilloires sont hors de service et les membrures sont disjointes.

Le Revenu a reçu $279,000.

Washington, 17—Des documents officiels montrent que des négociations diplomatiques relatives à l'Alabama n'ont amené aucun changement dans les vues des parties respectives.

New York, 17—Fonds publics fermes à la clôture. Or, 134 1/8.

Washington, 17—Une lettre confidentielle de Grant relative à la révocation de Sheridan et de Stanton a été publiée. Elle est forte mais son étendue et le fait qu'elle se rapporte à des choses passées en interdisent la transmission télégraphique.

Atlanta, 17, *Convention de reconstruction*—Des résolutions sont présentées pour empêcher toute distinction entre courriers ordinaires à cause de la couleur.

Aussi une résolution recommandant le renvoi du gouverneur Jenkins, et la nomination de Bullock, du comité de Richmond, à sa place.

Mobile, 17—Coton actif, en demande générale, et marché ferme à la clôture. Mid. 14. Vendu 4,000 balles. Reçu 5,204. Exporté 5,264.

Louisville, 17—Nouveau sucre de la Louisiane 14 1/2 à 15 pour le prime et choix. Coton 13 1/2. Farine 8 00. Graisse 13. Mess porc 22.

Cincinnati, 17—Farine inactive; en baisse de 25 cents. Maïs ferme. Coton plus ferme à 14. Provisions languissantes, porc $20 00; graisse 11 1/4; pommes de terre, fermes à $3 50.

Vicksburg, 17—Descendus, le Quitman, Mollie Able, Magenta et Southerner.

St-Louis, 17—Tabac ferme. Coton en hausse à 13 et 14. Provisions inactives, porc $22, bacon nominal, cochons en baisse à 5 1/2. Temps froid.

Passe du Sud-Ouest, 17, 6 h. P. M.—Vent sud-ouest, temps couvert. Arrivés, la goélette J. G. Whipple en 9 jours de Rustan avec des fruits; le steamer St-Louis, de Boston, avec fret et passagers.

Augusta, 17—Coton, marché calme. Vendu 510. Reçu 1455 balles. Midd. 14.

Savannah, 17—Coton calme et ferme. Mid. 14. Vendu 1000 balles. Reçu 2727.

Charleston, 17—Coton actif. Bonnes qualités en hausse de 1/4. Midd. 15. Vendu 1100 balles. Reçu 1200.

New York, 17—Deux négociants de la Nlle-Orléans, accusés d'avoir escroqué à des maisons de New York jusqu'à $150,000 ont été amenés ici, hier. Dans leurs efforts pour faire sortir les accusés de la Nlle-Orléans, les détectives voyant qu'ils éprouvaient des difficultés par suite d'un writ d'habeas corpus et par l'intervention du général Hancock, tâchèrent d'enlever les prisonniers en dépit des cours et des officiers militaires et ils ont réussi.

New York, 17.—Argent abondant à 6 et 7 pour prêts sur demande.

Or, 134 1/8. Sterling ferme à 110 1/4. Fonds actifs et animés.

Actions plus animées à la clôture avec une amélioration générale dans les prix.

La Havane, 17.—Change sur Londres 13 1/2 de prime. Sur New York, circulation, à long vue 24 1/2 d'escompte. A courte vue 32 1/2.

Bacon 17 00. Graisse 16 50 17 00. Pommes de terre 4 75.

(*Dépêches d'hier soir.*)

NOUVELLES DE MONTGOMERY.

Arrestation de Shorter, nègre chef d'émeute

GRANDE EXCITATION À GREENSBORO, ALABAMA

Montgomery, Ala., 16—L'*Advertiser* donne la nouvelle de l'arrestation de George Shorter, nègre de cette ville, qui était le meneur du récent mouvement insurrectionnel dans le comté de Bullock. Le nègre Shorter prétend être d'un Etat de l'Ouest, et dit qu'il a été envoyé par les Radicaux de cette région pour organiser son gouvernement dans le Sud. Les nègres ont donné des informations sur ses mouvements et il a été pris par les blancs et les noirs agissant de concert. Quand les nègres désillusionnés du voisinage apprirent cela, ils se rassemblèrent en grand nombre et demandèrent à ce qu'il leur fût livré pour lui administrer un châtiment sommaire.

Ils l'auraient mis à mort si les blancs ne fussent intervenus et ne leur eussent fait comprendre qu'il fallait laisser la loi avoir son cours. Shorter a été enfermé dans la geôle de comté à Union Springs. Une lettre de Shorter aux nègres qu'il appelait officiers de son gouvernement, a été publiée; elle montre la nature de l'organisation qu'il avait effectuée. Dans cette lettre, Shorter décrète la mort de Jerry, trésorier de l'organisation révolutionnaire. Il y a d'autres lettres de Shorter entre les mains des autorités civiles, et toutes ces pièces avec le témoignage des nègres qui ont été interrogés, exposera au pays, dans toute son atrocité, un complot radical pour organiser les nègres du Sud en conjuration révolutionnaire contre les blancs. Voici une lettre de Shorter:

"Je vous écris quelques lignes sur ce grand homme. Appelez tous les hommes ensemble, et prenez Jerry et l'argent qu'il a, et s'il ne le donne pas, tuez le, tuez le. Ne le laissez pas échapper. J'envoie les hommes à Perote, comté de Bullock, Alabama, pour courir après lui. Il a volé une somme d'argent. Il est allé ici et là, disant partout les mensonges. Il a aussi écrit ces faussetés contre moi, et je veux que Jeff Mc Coll le prenne ou le tue, et je veux que 10 hommes de plus viennent à Pine Level avec George, et apportez vos fusils. Dites à tout le monde de le prendre ou de le tuer. Jeff ni manque pas.—George Shorter.

Le capitaine Brice, agent du Bureau des Affranchis à Greenboro, a pris dernièrement les clefs de geôle et a libéré nombre de prisonniers détenus par les autorités civiles compétentes. Son action est sévèrement condamnée.

Aux ventes du shérif, aujourd'hui, les immeubles et les actions de chemins de fer se sont vendus à un taux remarquablement bas, la terre de 5 à 25 cents l'arpent, et les actions à 10 cents à la piastre.

Vicksburg, 17 — L'entrepôt de voitures et les écuries de Leonard ont brûlé, hier soir, vers minuit. Perte $70,000. Assurance $10,000.

La Havane, 16. — Des avis de Haïti disent qu'il y a un mécontentement universel dans la capitale, et les étrangers étaient en proie aux alarmes à l'aspect de la situation.

Des voyageurs qui viennent d'arriver rapportent qu'une révolution a déjà commencé. Il y avait pour six millions de papier contrefait, circulant dans toute la république. On accuse le président Salnave de n'être pas étranger à cette émission.

Le général Leon Montes a été égorgé par son geôlier.

Londres, 16—Il y a eu des tentatives, en apparence organisées, pour brûler divers entrepôts hier soir. On les attribue aux Feniens, bien qu'aucun n'ait été arrêté.

New York, 17—Coton, ferme; mid 15 1/4.

L'ACCEPTATION DU SAINT SIÉGE

Plusieurs journaux reproduisent la note suivante de l'*Univers*:

La *France* ne se trompait pas d'une façon absolue en annonçant que le saint père avait accepté en principe la conférence proposée par le cabinet des Tuileries au sujet de la question romaine. Seulement cette acceptation a été accompagnée d'observations et de conditions qui devront gêner beaucoup l'adhésion du gouvernement subalpin. Voilà ce que la *France* a négligé d'ajouter, et c'était important.

Les journaux anglais prétendent connaître ces conditions, ils disent que le saint siége aurait réclamé l'Ombrie et les marches, sans rien dire au sujet des Romagnes. Il y a lieu de croire que les réserves du gouvernement pontifical portent sur l'ensemble de ses droits, sans rien déterminer sur la question territoriale.

Nous sommes plus que jamais en mesure d'affirmer que la *France*, dans cette affaire, ne s'est pas engagée ni d'une façon absolue, ni d'une façon relative.

Il importe de bien préciser les faits pour couper court à tout mal entendu.

L'adhésion du saint siége est été conditionnelle et le gouvernement romain, par exemple, avait dit: "Je veux bien faire partie de la conférence, mais il sera entendu au préalable que tels principes seront reconnus, tels points réservés, tels territoires restitués."

Mais, d'après nos informations, le gouvernement romain n'a nullement formulé son acceptation en ces termes. Il s'est borné à déclarer qu'il défendrait ses principes et ses droits, ce qui est tout naturel et ce qui appartient à toute partie intéressée, aussi bien dans une question internationale que dans un procès civil.

—Le *Sport* annonce qu'il est en possession d'un document généalogique, d'après lequel il résulte que M. Jules Favre est issu d'une très ancienne famille de la Savoie ou elle est connue sous le nom de Favre Clavairez.

Du chef de sa mère, le nouvel académicien remonterait aux comtes Rossari, exilés de Florence au temps du Dante. Par sa propre parenté avec les Taschon de Heurdelize, les Rive de Gier, la mère de M. Jules Favre se trouvait alliée aux Neuvesel, aux Gauthier de Saint Romain, aux Vaugelas et aux d'Audigu.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 17 décembre.

Les transactions de coton, depuis trois jours, ont ramené le marché monétaire, mais nous n'avons encore aucune amélioration à constater.

La demande excède les capitaux. Les bons billets se font à 1 1/2 par mois etc., sans garanties collatérales, à 1 1/2.—Les bons hypothécaires sont cotés de 11 à 15 pour cent par an.

L'or a monté de 133 à 133 1/4 et, après quelques ventes à 133 1/2, a clos aux taux d'ouverture. Les dépêches de New York, de 3 heures, sont arrivées trop tard pour influer sur la place. Les ventes comprennent $1,000, $2,000, $2,500, $3,000, $3,000, $3,500 et $5,000 à 133; $1,000, $2,000, $4,000, $3000 et $5,000 à 133 1/4; $3,000, (1,000 et 2,000) à 133 1/2.—Dans l'argent, $1,000, en piastres et demi piastres américaines, à 128; cette monnaie est cotée maintenant à 127 1/2 à 128 1/2 et les piastres mexicaines à 135 à 135 1/2.

Le change étranger a haussé par suite des dépêches reçues de New York. Les ventes de sterlings embrassent 1,500 livres No. 1 à 143 3/4; 3,000 livres, en deux certains montants, à 144; 2,500 livres à 144 1/8; 1,200, 2,000 et 5,000 à 144 1/4 1,200, avec connaissement, à 144 1/2; 1,000 et 5,000, avec connaissement, à 144 3/4; 2,000 de banque à 145 1/2.—Dans le change sur France, 2,500, en commercial No. 1, à 3,95, 30,000 et 50,000 à 3,93 3/4 et 30,000 à 3,92 1/2.—Le sterling peut être coté à 143 1/2, 144 1/2 le No. 1, avec ou sans connaissement, 145 à 145 1/2 le change de premier ordre et de banquier, 146 1/2 à 147 1/2 et 148 le change de banque; les france, aux cours ci dessus, à peu près.

50 actions de la banque de l'Etat de la Louisiane se sont vendues à des conditions qu'on ignore.

Les billets de ville n'ont guère varié. Les gros billets sont cotés à 15 à 16 d'escompte; il y a eu demande à 15 1/2, mais les détenteurs ont généralement exigé 15 à 15 1/4. Des ventes ont eu lieu à 16. $2,000 se sont vendues à 3 1/2 les petits et 16 les gros. La plupart des ventes de petits billets se sont faites à 3 à 3 1/2, les contre-acheteurs achetant à 3 1/2 et vendant à 3.—On a vendu $3,500 en billets de l'Etat à 45 1/2 d'escompte; on les vend aux contribuables en détail, à 41, 42 et 43.—Les billets de la banque de la Louisiane sont nominaux à 35 cents à la piastre.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 17 décembre 1867.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé un montant de 4300 balles à des prix qui ont montré une amélioration assez générale, de 1/4 ct. Nous cotons actuellement l'ordinary à 12 1/2 à 13 c, le good ordinary à 13 1/4 à 13 3/4, le low middling à 14 1/4 à 14 1/2, le middling à 14 3/4 à 15 et le strict middling à — 15 1/4. Dans notre dernier rapport, nous avions donné le chiffre de 6300 balles pour être celui du montant des opérations de la journée, mais ce chiffre était erroné, car après la clôture, 700 balles de plus avaient changé de mains, faisant—y compris une petite addition exigée par la révision de notre liste—un total de 7100 balles. De si fortes ventes n'ont laissé qu'un bien faible approvisionnement pour les opérations d'aujourd'hui, aussi, l'ouverture du marché s'est elle opérée sans laisser une bien grande latitude aux acheteurs. Le mouvement a été aussi ébranlé par les prétentions élevées des facteurs, mais plus tard d'autres échantillons ayant été ouverts, les acheteurs ont opéré librement et grâce à une concurrence établie entre eux les ventes ont pu embrasser le montant dont il est parlé plus haut.

STAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		15256
Reçu aujourd'hui	12288	
" précédemment	197638	
		209926
		225182
Expédié aujourd'hui	4659	
" précédemment	126389	131045
Stock en mains		94134

SUCRE—Il est arrivé ce matin 1034 boucauts de sucre. La demande a fléchi aujourd'hui et les prix ont conséquemment baissé de 1/4 ct la livre. Ventes de 400 boucauts à 7 à 8 c la livre d'inférieur, 8 1/4 à 9 cts pour le commun, 9 1/4 à 9 3/4 c pour le bon commun, 10 à 10 3/4 c pour le fair, 11 à 11 7/8 c pour le good fair, 11 3/4 à 12 1/4 cts pour le fully fair, 12 1/2 à 12 3/4 pour le prime, 13 à 13 3/4 c pour le choisi, 12 3/4 à 13 c pour le jaune clarifié, 14 à 14 3/4 c pour le blanc clarifié et 11 1/4 à 12 c pour le seconds.

MELASSE—Il est arrivé ce matin 1386 barils et 123 demi barils de mélasse. La demande a été moins animée aujourd'hui et les prix n'ont été aussi fermes bien qu'il n'y ait pas eu de changement notable. Ventes de 900 barils à 42 à 52 1/4 le gallon de commune, 60 pour la belle, 64 à 65 pour la bonne, 67 1/2 à 70 pour la prime et 75 pour la qualité de choix.

FARINE—Le marché aux farines continue à être calme et sans changement. Les ventes d'aujourd'hui se sont bornées à 1011 barils dont 50 de superfine écoulés à $9 75, 40 de fine à $8, 300 d'extra de choix à des conditions privées, 50 à $12 37 1/2, 200 barils à $12 75 et 170 à $13 50, 200 d'extra de choix à $14 50 le baril.

MAIS—Calme mais ferme. 400 et 110 sacs de blanc vendus à $1 15 le boisseau.

AVOINE—Calme et plus bas. Nous cotons 80 à 83 cts le boisseau.

SON—Ventes de 500 sacs à des conditions privées. Prix d'hier: $2 les cent livres.

FOIN—Le prime de l'Ouest se vend à $30 le tonneau.

SAINDOUX—Ventes à 14 et 14 1/2 cents la livre.

BACON—Ventes en détail à 11 à 11 1/2 c la livre d'épaules, 14 à 14 1/2 les cotés clear ribbed et 15 1/2 à 15 1/2 les côtés désossés.

PORC—Marché calme. Ventes à $22 75 et $23 le baril.

VIANDE VERTE—Ventes de hog rounds à 10 1/4 et d'épaules à 9 1/2 à 10 c la livre.

ŒUFS—Les œufs se vendent au débarcadère 35 à 38 cents la douzaine en caisse.

VOLAILLE—Les poules se vendent en lots au débarcadère $8 50 la douz., oies $12 et les dindes à $27.

RIZ—Inférieur 2 1/2 à 5 1/4 c la liv., ordinaire 6 1/2 à 7 cts, prime 8 à 8 1/2 c, choix nominal à 9 1/4 à 10 c la livre. Riz de la Caroline offert à 10 1/4 à 10 1/2 cts.

FRUITS SECS—Les pommes sèches valent de 6 1/2 à 7 cts la livre et les pêches 8 à 10 cts.

COMESTIBLES—Les pommes de terre se vendent au débarcadère à $1 à $1 50 le baril, les oignons à $4 75 à $5 50 pour ceux de l'Ouest et $7 pour ceux du Nord, les pommes $2 à $3 pour les petites. Les grosses pommes sont rares et commandent $6 à $7 50, les choux se vendent $25 à $35 le panier, la choucroute $12 à 15 le baril.

BEURRE—Goshen 46 à 48 c la livre. Beurre de l'Ouest 13 à 15 c pour l'inférieur, 18 à 24 cts pour le bon, 30 à 35 c pour la qualité de choix.

FROMAGE—Nous cotons le fromage du Nord 7 à 11 cts pour le skim, 17 c le fromage crème, et 16 à 18 c pour l'English Dairy. Western 13 à 16 c pour le fctory, le Western Reserve et l'English Dairy à 15 à 17 c.

GRAINES DE COTON Nous cotons $13 à $14 le tonneau.

BŒUF MESS—Le mess de choix est rare et commande $23 à $24 50 le baril. Nous le cotons en demi baril $14 50 à $15.

CHANDELLES DE STAR—Nous cotons 18 1/2 à 19 c pour celles de 12 onces, 19 1/2 à 20 c pour les 13, 21 à 21 1/2 c pour les 14 et 23 à 24 cts pour celles qui portent le poids plein.

HUILE DE GRAISSE—Huile pressée en été et en hiver $1 05 à $1 10.

HUILE DE CHARBON—L'huile couleur de paille se vend à 50 à 58 c, la blanche à 60 à 61 cts, en caisses 66 à 69 c le gallon.

HUILE DE LIN—En détail $1 25 à $1 30 le gallon pour la crue.

HUILE DE GRAINES DE COTON—Se vend en détail à 75 c pour la crue et la raffinée 90 le gal.

HUILE POUR TANNERIE—L'approvisionnement de l'article est rond et la demande en est limitée à $1 le gallon.

CLOUS—Le stock de clous américains est fort et la demande bonne, sont cotés: clous américains 4 à 6d $6 à $6 10 le barillet.

PLOMB—80 à 80 c pour la prime de l'Ouest

SARDINES—Les sardines sont cotées à 17 à 18 et le quart de boite et les demi boites 29 à 30 cts.

SAUCISSONS DE JAMBON—Calme et fort stock. Ventes à 15 à 16 la livre.

GOUDRON—Le stock en mains suffit à la demande laquelle est limitée. Nous cotons l'article en demi barils $3 et au baril $4 50.

POISSON—Le marché en est bien pourvu et l'article se vend en petits lots à $20 à $21 le baril de maquereau No 1, $16 pour le No 2 et $13 pour le No 3, $1 00 la caisse de morue et 45 à 75 c pour la boite de hareng.

FRUITS DE MALAGA—L'approvisionnement de fruits est rond et demande modérée pour le détail. Nous cotons les raisins à $1 20 à $1 25 la demi boite et $1 20 le quart de boite, limons $6 à — la caisse et les raisins verts $5 à $6 le keg.

LAINE—Laine lavée à 25 à 28 c la livre, laine pleine de glouterons 9 à 11, native de la Louisiane 14 c, dite Lake 20 à 22, native du Texas 16 à 18 c, Texas [illegible] merino 18 à 20, et [illegible] à 7/8 merino 20 à 23 cts.

DRECHE—Nous cotons l'article venant de l'Ouest $1 60 à $1 72 1/2 le boisseau et celle du Canada $1 75 à $2 — le boisseau.

SAC EN FIBRE. Nous cotons les sacs de seconde mains 18 c la pièce. Les neuves 22 1/2 à 23.

HOUBLON—Nous cotons 65 à 70 c livre.

PEAUX CRUES—Nous cotons 7 1/2 à 8 c la livre de peaux vertes salées, 13 à 14 cts pour les country dry flint, 12 à 13 cts les peaux salées à sec, 14 à 15 c pour celle du Texas et 16 à 17 c pour les peaux sèches du Mexique

CAFÉ—(En or et droits payés) 17 à 17 1/2 c pour le Rio prime à choix 15 1/2 à 16 1/2 pour le good fair et le commun 15 c la livre.

SEL—Nous cotons le gros $2 40 cents, et $2 65 pour le fin en forts lots à prendre en entrepôt, $2 50 à $2 55 pr le gros et $2 75 à $2 80 le sac de fin en lots livrés en ville.

HARICOTS—Sont calmes à $11 à $12 le baril de haricots de l'Ouest.

TOILE D'EMBALLAGE. Il y a sur le marché un bon stock de toile de l'Inde, mais la demande ne se fait que pour le détail à 21 c la yarde pour l'article en rouleaux et en balles 22 à 23 c. La toile du Kentucky est tenue à 23 c.

VINAIGRE—L'approvisionnement de vinaigre de cidre est faible et la demande bonne à 20 à 27 1/2 cts le gallon, selon la qualité.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 16 decembre 1867.

Arrivés hier—558 bœufs du Texas [illegible] veaux et veaux d'un an, 189 cochons et 194 moutons.

Vendu — 350 bœufs du Texas 291 veaux et veaux d'un an, 176 cochons, 194 moutons et 10 vaches à lait.

Stock en vente—254 bœufs du Texas, 236 veaux et veaux d'un an, 307 cochons, 2,035 moutons et 40 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,	— 9	à — 10
do do 2me qualité, do	— —	à — —
Bœufs du Texas 1re qualité, par tête	— —	à 45 —
do do 2me qualité par tête	25 —	à 35 —
do do 3me qualité, par tête	10 —	à 20 —
Cochons par liv., gr.	— 8	à — 10
Moutons 1ère qualité par tête	4 00	à 6 00
do 2me do do	2 50	à 3 00
do 3me do do	1 50	à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête	— —	à — —
Vaches à lait, de choix, par tête	— —	à 100 00
do de 2e qualité, par tête	50 —	à 80 00
Veaux de lait par tête	5 —	à 12 00
Veaux d'un an, par tête	7 —	à 12 00
Chèvres par tête	1 50	à 4 00

Décédé hier, 17 courant, à 4 heures du soir, EMILE DREZ, à l'âge de 32 ans, natif de Lille, Département du Nord (France). Ses amis et ceux de A. Drez, son frère, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures. Le corps est exposé encoignure Orléans et Royale.

Société Lusitane Portugaise de Bienfaisance

REMERCIEMENT.

Les officiers et les membres de cette société remercient sincèrement M. Vicente Camugli, président de la nouvelle société Lusitane de Bienfaisance; les autres officiers et les membres, du respect et de la politesse dont ils ont fait preuve à leur égard, dimanche dernier, en venant nous recevoir, musique en tête, à notre salle et en nous accompagnant aux funérailles de notre frère M. Jacob Wanner. Nous souhaitons à cette société du fond de nos cœurs, le succès et le bonheur qu'elle mérite.

ANTONIO PEREIRA, président, JOSE T. ARANTES, secretaire.

18 déc—1

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitana.

Carta de agradecimentos.

Os Officiaes e mais membros que compoem esta Sociedade vem a bem de dar os agradecimentos ao Sr VICENTE CAMUGLI, Presidente da Sociedade, nova Lusitana de Beneficencia, assim como a todos os seus Junior officiales, e mais membros em Geral, pello respeito, e cortezia com que nos vierão, a receber em nosso local com seu bando de musica para a companhia nos a seu ult no repouso a nosso finado membro John Jacob Wanner, pello que [illegible] desejamos, respeitozamente todo, a seu com [illegible] do intimo de nossos Coraçoes.

ANTONIO PEREIRA, Presidente, JOSE T. ARANTES, Secretario.

18 déc.

Sociedad Española de Beneficencia Mutua de Nueva Orleans.

LA Junta Administrativa de esta Sociedad, ha dispuesto convocar a los Sres Socios a asamblea general extraordinaria, para las 5 de la tarde del 20 del actual, en el salon de la calle de Grandes Hombres, esquina de los Campos Eliseos.

Debiendo tratarse en dicha asamblea de la propuesta union de las sociedades españolas constituidas en esta ciudad, estima inutil el infrascrito encarecer la importancia del [illegible] puntualisima asistencia por parte de los miembros de esta corporacion.

Nueva Orleans, 16 de diciembre de 1867.

Por disposicion del Sr Presidente.

18 déc—3f El Secretario, E. R. TORIBIO.

Avis spécial.

SAMEDI, 14 décembre 1867, à une réunion des actionnaires et de ceux qui sont intéressés dans la Compagnie de Navigation de la vallée du Mississippi, à l'Ouest et au Sud, les soussignés ont été nommés comme comité spécial pour solliciter des souscriptions au capital de la dite Compagnie. Ils annoncent au public que des livres sont ouverts au bureau de la Compagnie, No 30 de la rue Carondelet.

Au bureau de M. J. CLAIBORNE, rue Gravier, No 122,

Au bureau de MM. MACMURDO & RAWLE, rue Carondelet, No 11,

Au bureau de la Compagnie d'Assurance National Marine and Fire, au coin des rues Commune et Camp,

A la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, rue du Canal, No 104.

FRED'K A. JOHNSON, J. CLAIBORNE, FRANCIS RAWLE, R. SALAUN.

18déc—6f

Propositions demandées.

POUR fournir du pain et de la viande à la Prison de Paroisse. Pour les conditions, s'adresser au bureau du Shérif jusqu'au 21 du courant inclusivement.

GEO. W. AVERY, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

18 déc—4

Avis aux Confiseurs.

REÇU de Paris une caisse de CARTONNAGES, à vendre au prix coûtant par

18 déc—3f J. GUMA, 155 rue Commune.

Demande de Barbier.

UN bon barbier trouvera de l'emploi au No 47 rue Saint-Louis. POIRIER

18 déc—3 f

En débarquement du navire Franklin, de Bordeaux.

30 barriques bon vin pour familles,
50 caisses vins muscat de Lunel très vieux,
60 paniers anisette superfine Marie Brizard & Roger,
A vendre par P. POUJOL, 16 rue Toulouse.

18 déc—14 f

En débarquement du navire "Hermine", venant de Brême:

3000 gallons JUS DE CERISES (dites Maximiliennes), à vendre par la maison C. G. REBENTISCH, 64, rue Tchoupitoulas, Seul agent de cette liqueur.

18 déc—3f

A Louer,

Pour les mois d'été, du 15 janvier au 1er octobre,

La très agréable Résidence No 40 rue Liberty, entre Gasquet et Commune, garnie, ayant quatre chambres à coucher, salons et salle à manger.

S'adresser sur les lieux, ou au magasin de J. Levois & Co, coin Canal et Bourbon. 18 déc—

Cadeaux de Noël et de Nouvel An,

Au Magasin d'Albums Photographiques et de Stéréoscopes.

S. T. BLESSING,

24.......Rue de Chartres.......24

STEREOSCOPES de toute espèce; vues stéréoscopiques de différentes parties du monde; groupes et opéras français dans tous les actes, en perfection.

Une grande variété d'Albums et de Bibles.

On connaît les beautés et les avantages de l'album; il faut voir la beauté du stéréoscope pour l'apprécier. Venez les voir. Le Stock est plus grand et les prix sont plus bas que ceux d'aucune autre maison.

18 déc—1m—mer. vend. et dim.

Eglise Evangélique Française,

Encoignure Gasquet et Liberty, au rez-de-chaussée.

SERVICE RELIGIEUX chaque Dimanche, à onze heures. Dimanche, 22 décembre courant, Sermon de préparation à la Sainte-Cène, qui sera administrée le Dimanche suivant, 29. 17 déc—3f

CHAMPAGNE. CHS. FARRE, A REIMS.

50 CAISSES vin de Sillery, qts 12 bouteilles.
200 do do pts 24/2 do
20 do vin de Cabinet qts 12 do
20 do do pts 24/2 do
20 do vin Impérial qts 12 do
20 do do pts 24/2 do
10 do Grand vin Eugénie qts 12 do
20 do do pts 24/2 do

A vendre à des prix modérés pour clore une consignation. J. J. HERR

17 déc—1m PP No 20 rue Levée, près Gravier

VINS DE SHERRY.

50 CAISSES London Club, qualité fine,

A vendre par J. J. HERR,

17 déc—15 f No. 20 New Levée, coin Gravier.

DEMANDE.

ON demande un salon et deux chambres à coucher, meublés (dans un quartier agréable), et la table, pour un monsieur, sa femme, deux enfants et une domestique.—S'adresser à J. P. N., Lock Box No. 565, au bureau de Poste. 17 déc—3f

En débarquement de la barque Abbie N. Franklin, arrivée de Bordeaux

20 barriques vin rouge Ste-Estèphe, J. Ducasting.
30 [illegible] St Macaire.
[illegible] caisses cerises à l'eau-de-vie, Chauvet fils.
[illegible] fruits assortis à l'eau-de-vie, Chauvet fils.

A vendre par LAMBERT & COMMAGERE 52 rue de Magasins.

17 déc—6 f

Bois de charpente.

LE soussigné, agent de plusieurs moulins de bois de cyprès, informe le public qu'il est prêt à remplir les ordres pour du bois de cyprès de toute description, à des prix très réduits.

Il invite les entrepreneurs, charpentiers, ouvriers à venir s'assurer de l'exiguité de ses prix, à son chantier, encoignure Claiborne et Dumaine.

17déc—1m TH. FOSSIER.

Grande Réduction de Prix!!

L. BRETON,

30.....RUE DE CHARTRES.....30

Encoignure Douane,

A l'honneur d'informer les dames de la Nouvelle-Orléans et de la campagne qu'il offre à vendre toutes ses marchandises de NOUVEAUTÉS D'HIVER à une GRANDE REDUCTION DE PRIX.

Son assortiment se compose principalement de Soieries riches, Lainages et Etoffes de fantaisie pour Robes, Chapeaux, Coiffures, Fleurs, Rubans, Dentelles, Lingeries, Châles, Confections en Velours, Soie et Drap, Ombrelles Eventails, &c., &c.

Aussi un lot de SOIERIES UNIES, qualité de $6 à $3 la yarde. 15 déc—1m

Grand Sacrifice! Grand Sacrifice!

GRANDE VENTE CETTE SEMAINE DE ETOFFES A ROBES.

Une caisse POPELINES [illegible] valant $1 00, [illegible]

— AUSSI —

Notre assortiment complet de SOIERIES [illegible] couleurs, que nous vendrons sans égard pour le prix coûtant.

Lion & Israel,

168.......RUE CANAL.......168

15 déc—6

Demande d'une Nourrice.

ON demande une nourrice dans une famille respectable. S'adresser rue des Français, No. 72 15 déc—

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS avons assuré les services de M. PETER McKINLAY inventeur du meilleur pilon à riz, [illegible]

LEEDS & CO.

14 déc—3m

Avis.

Bureau de l'Asile des soldats de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, 12 décembre 1867.

LE public est informé que par suite de la très forte dépréciation des bons de l'Etat de la Louisiane, les dernières 10,000 piastres allouées par la législature pour le maintien de l'Asile des soldats, à Mandeville, sont maintenant épuisées. Il faudra donc fermer l'institution dans les premiers jours de janvier, à moins que les citoyens de la Nouvelle-Orléans ne se décident autrement en continuant à maintenir ce seul refuge des soldats estropiés et sans asile.

Hon. F. THIENEMAN, président, bureau, rue Carondelet, n 75.

Gen. A. EBERT, secrétaire, à la Banque de l'Union, rue du Canal.

Hon. MURRAY, trésorier, de la maison Pilié & Murray, à la Bourse des Négociants, rue Royale, n. 12. 13 déc—15.

Avis.

GEO. D. HITE est mon agent chargé de m'occuper de toutes mes affaires, [illegible] J. W. Breedlove, tuteur, le [illegible] novembre 1867.

11déc—10 Mme MARY F. BARKER.

HABILLEMENTS.

VENTE EN GROS ET EN DETAIL.

CHANGEMENT DE LOCAL.

MALARD & TOOKER

Ayant transporté leurs Magasins au No 125 de la rue de la Commune, entre les rues Camp et St-Charles,

OFFRENT à leurs amis et au public un grand stock d'habillements, en gros et en détail et aux plus bas prix du marché.

Habillements casimir fantaisie, tous les prix,
Redingotes et sacs en drap noir,
Pantalons doeskin et casimir noir,
Gilets de dessous doeskin et casimir noir,
Pardessus Esquimaux super et castor noir unis,
Sacs et Pardessus en couverture,
Habillements satinet imprimé, à très bas prix, pour habitations,
Redingotes et sacs casimir et satinet noirs,
Pantalons et gilets de dessous casimir et satinet noirs,
Gilets de dessous en velours coton de fantaisie,
Gilets de dessous gros de Chine et satin,
Chemises en coton blanc et en couleur tous les prix,
Chemises de négligé; chemises ginga et hickory,
Chemises de peau et caleçons en mérinos,
Gilets à côtes, chaussons coton et laine,
Mouchoirs de poche toile blanche et soie,
Cols de chemises, bretelles, malles de voyage, etc.

MALARD & TOOKER.

Rue de la Commune No 125, entre les rues Camp et St-Charles

17 nov—1m D.Mer V.&sam

Banque d'Amérique.

Nouvelle-Orléans, 15 novembre 1867.

L'ÉLECTION annuelle de 13 Directeurs pour l'année prochaine aura lieu au local de cette institution, encoignure Canal et Passage de la Bourse, le 18 décembre, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après midi.

J. E. MORTIMER, caissier.

16nov—au 18 déc.

Avis. Avis. Avis.

CHANGEMENT DE LOCAL.

BLANCHIN & GIRAUD,

Rue Vieille Levée.

Ont transféré leurs Bureaux-Magasin au No 67, vis-à-vis leur ancien local.

En Magasin et sous les clefs de la Douane:

1200 caisses VERMOUTH, Noilly Pratt & Co.
1200 paniers HUILE, Plagniol, grandes et demi-bout.
250 caisses ABSINTHE, Noilly Pratt & Co.
300 do VIN Muscat Frontignan,
200 do CERISES à l'eau-de-vie,
250 do VIN rouge St Loubès,
150 do do St Julien,
300 do do blanc Sauternes,
200 do do Bourgogne vieux supérieur,
100 do VERMICELLI et MACARONI,
350 do CAPRES OLIVES, CORNICHONS et ANCHOIS,
400 Bques VIN rouge Bergasse,
300 do do Cette et Mèze,
350 do do Castelmoron, Bordeaux,
400 quarts BURGUNDY PORT, F. Duraud & P. R. Thomas
300 do MADEIRE, F. Valette, P. E. Thomas & Mollnier,
250 do SHERRY, F. Valette, P. E. Thomas & Mollnier,
150 do COGNAC, diverses marques et qualités.

A vendre à bas prix pour clore diverses consignations.

8 déc—1m

Sardines à l'Huile.

1040 caisses de 100/4 SARDINES Chs. Le Dontec et Henri Dubois,

En débarquement du navire "Franklin", de Bordeaux, et à vendre par C. CAVAROC,

12 déc—6f No 5, Passage de la Bourse.

Vin Rouge en barriques.

320 barriques VIN ROUGE Côte Claires, en débarquement du navire "Franklin", venant de Bordeaux, et à vendre par C. CAVAROC,

12 déc—6f No 5, Passage de la Bourse.

Sardines, Cerises et Fruits à l'eau-de-vie et au jus.

250 CAISSES 100/4 chaque SARDINES à l'huile,
150 caisses CERISES à l'eau-de-vie de Calmon jeune
25 do FRUITS au jus, de Calmon jeune,
12 do RAISINS au jus do
12 do FRUITS à l'eau-de-vie assortis do
45 do PRUNES à l'eau-de-vie,
25 do PECHES do
25 do POIRES do

En débarquement du navire A. Francklin, de Bordeaux, et à vendre par VOR. MAIGNAN & F. LABORDE, 23 & 25 Rue Bienville.

12 déc—7 f

Conserves alimentaires de Garres jeune et fils.

75 caisses PATES TRUFFÉS de foie de canard et gibier, Andouillettes, Saucisses Truffées, Cervelas, Confits de dinde, Foies d'Oies entiers, Lamproies, Rougets et Maquereaux à l'huile, Champignons, Cèpes à l'huile, Haricots flageolets, Truffes pures, &c. &c.

En magasin et à vendre par VOR. MAIGNAN & LABORDE, 23 & 25 Rue Bienville.

12 déc—7 f

Grand Rabais!

SOIERIES DE TOUTES SORTES à 50 p. c. au-dessous du prix coûtant.

TAFFETAS couleur, rayé et à carreaux, à $1 la yarde.

TAFFETAS couleur, broché et fantaisie, à $2.

POULT DE SOIE uni, couleurs assorties, à $25 la robe.

150 ROBES SOIERIES RICHES, valant $85 à $45 la robe.

Tout notre assortiment de SOIERIES extra riches, telles que GROS de Londres, REPS, TAFFETAS de France, etc, en broché, lamé et uni, importé cette année, sera vendu à des prix très réduits.

300 CONFECTIONS DRAP, des modèles les plus nouveaux.

— AUSSI —

Un grand choix de CONFECTIONS drap pour enfants. Prix de $5 à $12.

Fourrures, Lingeries, Broderies, &c., &c., &c.

J. Levois & Co,

15 déc—6f Coin Canal et Bourbon.

HEBERT & ESCOUSSE

131, RUE DE CHARTRES,

Reçu par les derniers steamers un assortiment de CHOCOLAT de Masson—Guerin Boutron et autres en boites de diverses capacités,

Marrons Glacés,

Un joli assortiment et bon marché de Boites (cartonnage) pour bonbons

Pupitres et Papeteries en Palissandre, bois de Rose—Maroquin, etc., etc.

ALBUMS.

Pour dessins—Photographies etc., etc., Buvards. Porte-Monnaies Portefeuilles Bourses. Chapelets et Médailles.

PAROISSIENS, Riches et ordinaires

LIVRES POUR CADEAUX pour tous les âges.

Ronds (Papier dentelle,) et Poches, vides pour pâtissiers et confiseurs,

Plusieurs milliers de brochures illustrées, des meilleurs auteurs français.

Quelques séries du Théâtre Contemporain, à 10 et 15 cents la brochure de une et deux pièces.

Ces marchandises sont cotées à des prix aussi réduits qu'il a été possible de le faire.

S'EN ASSURER CHEZ HEBERT & ESCOUSSE, 131, rue de Chartres.

15 déc—jusqu'au 31 PP

G. LAVIE,

21......RUE ST-CHARLES......21

ENTRE CANAL ET COMMUNE.

Ayant terminé l'ouverture de ses marchandises sèches étrangères, reçues par les derniers steamers d'Europe, annonce à ses amis et au public en général qu'il est maintenant prêt à leur offrir un assortiment complet d'articles pour cadeaux, tels que

Chemises toile et toile et coton de Charvet
Gilets et Caleçons, flanelle, mérinos, anglaise et franç.
Gilets Florentins,
Chaussettes des premières manufactures franç. et angl.
Mouchoirs brodés, batiste et fantaisie,
1000 douzaines Cols toile de tous genres,
Echarpes et Cravates taffetas et fantaisie, dern. genre,
Gants Jouvin, Chevreau, Castor et Laine,

FANTAISIE.

CRISTAUX, BRONZES, PALLISSANDE, &c., &c.
VERRES d'eau,
GARNITURE de cheminées de toilettes, &c. &c.
BOUTS de tables,
GUERIDONS,
COFFRETS, Boites à gants, Boites à mouchoirs
Boites à ouvrage,
LORGNETTES
NECESSAIRES de voyage,
PUPITRES,
LIVRES de prière, ivoire, nacre et écaille,
PORTES-CARTES do do
AUSSI—Peignes-chignons écaille,
PORTES-MONNAIE do de cuir de Russie,

Eventails riches, Statuettes, Candelabres, Pendules, &c., &c., de toute de la plus haute nouveauté, ainsi qu'un choix de chocolats à la crème, et pastilles en boites riches et autres, de la maison Marquis, de Paris. 15déc—5

Vins rouge et blanc et Liqueurs.

EN débarquement du navire A. N. Franklin de Bordeaux—

207 barriques vin rouge Castelmoron
100 barils vin blanc Sauternes,
500 caisses vin blanc Chateau Blagnac,
200 paniers anisette Chauvet Fils,
25 caisses liqueurs assorties superfines,
10 caisses eau de noix
75 caisses fruits à l'eau-de-vie, Chauvet.

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD, à leur nouveau local 67, Vieille-Levée.

15 déc—7

Vingt piastres de Récompense.

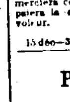

Volé au soussigné, UN CHEVAL rouan, de 10 ans, sellé et bridé allant l'amble, a queue écourtée. On suppose que celui qui l'a pris voyage sur la côte, au-dessus de la ville. Le soussigné remerciera celui qui lui donnera des renseignements et paiera la susdite récompense pour l'arrestation du voleur.

ALEX. EDWARD

15 déc—3 Rue Gallatin No 9.

Propriétés à vendre par R. C. Barrow.

Agent pour la vente de propriétés foncières RUE CARONDELET No 30.

Quatrième District.

1—Un COTTAGE double, neuf rue Annonciation $5,500
2—Un COTTAGE élevé, rue Philippe, près Appolon $4,000
3—Un COTTAGE neuf et un terrain rue Freret près Washington $3,500
4—Un COTTAGE neuf et un terrain rue Chesnut, près Washington $3,000
5—Une JOLIE résidence et un grand terrain rue Brainard $20,000
6—Une MAISON neuve en bois, à étage, terrain grandeur extra rue Jackson $4,000
7—Un COTTAGE double, neuf rue Troisième, près St-David $3,500
8—Un joli COTTAGE et 2 terrains, rue Huitieme, près Chesnut $8,000
9—Un COTTAGE double neuf et terrain, rue Josephine $8,000
10—Un joli COTTAGE élevé et 2 terrains rue Constance, près 4e $3,500
11—Une magnifique MAISON à étage et 3 terrains rue Bachus $25,000
12—Une jolie RESIDENCE rue 6e, entre Camp et Chesnut $20,000
13—Un joli COTTAGE et grand terrain, rue Nayades $2,000
14—Un COTTAGE en briques et 2 terrains, rue Washington, près Magazine $3,000
15—Une MAISON à étage et 3 jolis terrains, rue 8e, près Camp $6,000
16—Un joli COTTAGE et 2 terrains, rue St Charles, près Washington $10,000
17—Une magnifique MAISON neuve, 3 étages et 3 grands terrains, rue Washington $12,800
19—Un COTTAGE double, élevé, rue 8e, près Magazine $6,000
20—Quatre beaux TERRAINS à bâtir, rue Washington $3,800
21—Une jolie MAISON à étage et grand terrain, rue Appelion $12,500
22—Une MAISON à étage et terrain coin Constance $5,500

Jefferson City et les environs.

1—Une jolie RESIDENCE et grand terrain rue Saint-Charles, Bloomingdal. $18,000
2—Un COTTAGE et 2 terrains à Jefferson City, rue des Magasins, près l'Avenue Napoléon $6,000
3—Un COTTAGE et terrain rue Valence, près Camp $2,500
4—Une MAISON à étage et 7 terrains entourés, Avenue Napoléon $6,500
5—Un COTTAGE neuf et terrain rue Valence, près Magazine $3,000
6—Un joli COTTAGE élevé, on ilet de terre avec écuries, dépendances, etc., rue Magasins, arbres fruitiers, etc. $11,000
7—Un DEMI LOT à Bloomingdal $1,200
8—Un DEMI LOT, rue de l'Etat, à Bloomingdale. $1,500
9—Un petit ILET près l'Avenue Napoléon $5,000
10—Un ILET (22 terrains) à Rickerville $11,000
11—Trois TERRAINS rue Prytanie, coin $1,500
12—Trois TERRAINS rue Ferrer, coin $1,500

Une belle ferme derrière l'Hippodrome, sur le côteau de la Metairie, 36 acres, et toutes les améliorations $4,000

15 déc—

A. FLANDRY

PROFESSEUR DE MUSIQUE, 205 rue Dumaine,

19 nov—1m PRES TREMÉ.

Place de Professeur.

UN professeur, ayant une longue expérience de l'enseignement, désirerait trouver une place dans une institution de cette ville. Il enseigne le français, l'anglais et toutes les branches élémentaires des autres. S'adresser au bureau de l'Abeille. 3 déc—

THOS. B. BODLEY, & Co.

MARCHANDS DE Machines et Instruments Aratoires.

De toute espèce de MACHINES DE MOULIN A SCIE, MOULINS A FARINE, MOULINS A FARINE DE MAIS, MACHINES A CARDER LA LAINE, SCIES CIRCULAIRES, MACHINES A FLECHES, A SANDES, MACHINES A TRAVAILLER LE BOIS, & constamment en magasin.

Agence générale, au Sud-Ouest, pour la vente des machines portatives de Wood & Mann et des moulins mais et à farine, potatoides de Coleman.

THOS. B. BODLEY & Co., Rue Perdido, No 9.

16déc—1ll—1an

AVANCES libérales sur consignations de COTON et autres produits, à nos amis à Hambourg, Havre, Liverpool, Bordeaux, Boston, New-York, &c.

OSCAR BERCIER & CO, No 60, rue des Magasins

oct—3m.PP

Krug & Co à Reims.
A. Rochereau & Co, seuls Agents à la Nouvelle Orléans.

No 49 - - Rue Royale - - No 49

L. UTER

ANNONCE à ses amis et au public de la ville et de la campagne qu'il a reçu des derniers arrivages d'Europe et du Nord et a maintenant en magasin le plus grand assortiment qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans, savoir:

Glaces françaises et allemandes, Tableaux à l'huile, Chromos, Gravures; Albums lithographiques, coloriés et noirs; Corniches de fenêtres, Stores, Rideaux de dentelle, Bandes de rideaux; Cadres de portraits à forme ovale et forme carrée; Cadres dorés et en bois de rose, de forme ovale et à photographies toutes les variétés; Glands et Cordes de portraits; Articles d'artistes. Ouvrages d'architecture, etc., etc. et divers articles de ménage trop nombreux pour figurer sur cette liste.

N. B.—Un beau Mobilier de salle à manger, en chêne clair, français, et une très belle Bibliothèque et Secrétaire importés, à vendre au comptant aux plus bas prix possibles.

Il étame les vieilles glaces et dore les vieux cadres.

15 déc—1m L. UTER.

J. LUDOWIG,

134....RUE DU CANAL....134

J. LUDOWIG vient de quitter la condition de tailleur. Il annonce à messieurs les tailleurs et au public en général qu'il vient de recevoir par les steamers "City of Limerick" et "Bavaria", un assortiment de MARCHANDISES des meilleures manufactures de France et d'Angleterre. Sa longue expérience le met à même de faire un CHOIX DU MEILLEUR GOUT et de QUALITÉ SUPÉRIEURE. Il invite le public et surtout les connaisseurs à venir eux-mêmes en juger.

MARCHANDISES Françaises et Anglaises,

COMPRENANT

DRAPS SEDAN, ELBEUF, EDREDON, SATINS LAINE, GILETS cachemire, soie et velours, matelassé soie et velours, blanc pour soirée, ETOFFES DE LAINE pour habillements complets, SOIERIE et FOURNITURES en tous genres pour tailleurs.

L'attention des Dames est respectueusement appelée sur un assortiment d'ÉTOFFES pour MANTEAUX et PALETOTS, telles que:

DRAPS VELOURS (en toutes couleurs), PELUCHE, CHINCHILLA, CACHEMIRE, {blancs, ECARLAT.

Tous ces articles seront vendus à 25 pour cent au-dessous du prix du marché, suivant leurs qualités.

21 nov—1m

P. MALOCHEE,

86 & 88—RUE DE CHARTRES—86 & 88

(Encoignure Conti)

VIENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et du Nord un assortiment complet de Porcelaines, Faïences, Cristaux, Verreries, Ferblanterie, Coutellerie, Fer battu, Allemande véritable, Huiliers, Tire-Bouchons patentés à levier, Bols à punch, Lampes à Huile de charbon, Plateaux, Services de Lavabo décorés, Garnitures de Toilette variées, Garnitures de Cheminées, &c.

—AINSI QUE—

Tous les articles imaginables d'utilité ou de luxe en usage dans le ménage en GROS et au DÉTAIL.

Les emballages pour la campagne sont faits par des emballeurs de premier ordre.

Assurez-vous des prix de la maison Malochée avant d'acheter ailleurs. Adressez vous aux Nos 86 et 88, rue de Chartres, encoignure Conti. 2? nov—1m

Avis.

LES personnes qui ont des réclamations à faire valoir contre la succession de feu [illegible] Le Gardeur [illegible] sont priées de les présenter dans les dix jours, au plus tard, [illegible] de l'administrateur.

ARMAND PITOT. Rue Royale, No 8?

Nlle-Orléans, 15 décembre 1867 15 déc—

34.... RUE DE CHARTRES.....34

IMPORTATION DIRECTE.

J. BRANDNER,

MARCHAND TAILLEUR,

Tient constamment en main un assortiment complet de dernières NOUVEAUTÉS en Drap, Casimirs, Velours, Cachemires, Soies, &c. &c., pour habiller d'une façon élégante et à la dernière mode.

34 - - Rue de Chartres - - 34

24 nov—3m

Chapeaux! Chapeaux!

J. J. ALBERT,

43....RUE DE LA VIEILLE-LEVEE....43

Autrefois coin Douane et Chartres.

AUX MARCHANDS DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE.

En magasin et arrivant par chaque steamer de New York et d'Europe un grand assortiment de chapeaux en et en castor de toute espèce, fourrure, laine casimir drap et velours, pour hommes, cadets et enfants, des plus récentes modes adoptées à Paris et en Europe, pour la vente de la ville et de la campagne. Messieurs les acheteurs sont respectueusement invités à visiter ce choix de marchandises.

Prix très raisonnables. 3 nov—2m

Demande.

UN homme d'un âge mûr habitué aux travaux d'un magasin, désire trouver un emploi quelconque, soit dans une épicerie ou autres [illegible] les meilleures recommandations sur sa probité et sa capacité.

S'adresser au Bureau de l'ABEILLE, aux initiales H. F.

15 déc—3f

Mme BOUMARD,

Fabricante de Corsets et de Crinolines,

222..........CANAL..........222

MME BOUMARD, arrivant de Paris, invite les dames de la ville et de la campagne à venir visiter les belles marchandises qu'elle a apportées de France, et entre autres son assortiment de Corsets et de Fleurs.

—Elle continuera, comme par le passé, à exécuter tous les ordres qui lui seront confiés. 21 nov au 28P—1m

T. B. MOORE,

Poseur d'installations de Gaz, et Plombier

84—RUE BARONNE—84

IL a constamment un grand assortiment de belles installations de gaz qu'il vend à bas prix. Il les pose promptement et à meilleur marché qu'aucun autre, dans les maisons, les magasins, les offices publics, les bureaux, &c.—Adressez-vous à lui. 23 nov—

Bois de Cypre à vendre.

LES soussignés, agents de plusieurs grands moulins à scie du Bayou Tèche, sont prêts à recevoir des ordres pour une quantité quelconque de bois de cypre, à livrer ici ou à la baie de Berwick.

FLAUCHÉ & WILTZ, rue Carondelet n. 58.

13 déc—6.

A VENDRE.

LE MAGASIN D'ARTICLES de fantaisie pour hommes, et SALON DE BARBE de M. PAUL DUMAGENC.

No 36, rue St-Charles, vis-à-vis l'Hotel, anciennement maison MOREAU.

Pour les détails, s'adresser sur les lieux. 13déc—8

D. DE HAVEN,

CHEZ S. JONES & Co.

Commissionnaire et Expéditeur,

Rue Carondelet No 30, Nouvelle-Orléans.

Se charge de la vente, de la remise des produits, de consignations et de l'achat de marchandises en général.

10nov—1m

Rabais CONSIDERABLE

VOULANT renouveler mon stock de FANTAISIES pour modistes et couturières, j'informe ma clientèle qu'à partir du

15 DECEMBRE,

toutes mes marchandises seront vendues

Prix coûtant.

En conséquence je rappelle ci-dessous la nomenclature des articles que j'ai en magasin:

FLEURS (de Paris), RUBANS soie, RUBANS velours noirs, VELVET pour modes, TRIMMING de Paris, FRANGES jais, BLONDE soie, BIJOUTERIE, CEINTURES FOLIE, RUCHES de tulle, FORMES ($5 50 la douzaine).

Un grand assortiment GANTS de peau, blancs, sera écoulé au prix de $8 50 la douzaine.

A. Sorré,

12 déc—9f PP 55, rue de Chartres (up stairs.)

Bracelet trouvé.

IL a été trouvé à l'Opéra, il y a quelques jours, un BRACELET. La personne qui l'a perdu peut le réclamer au bureau de l'ABEILLE, en payant les frais d'annonce. 12 déc—

Bois de Charpente.

NOUS sommes prêts à acheter un nouvel approvisionnement de bois suivants:

Planches de pin de 3 pouces,
Planches de 1 pouce,
Morceaux (strips) de 3 x 3/4.

Compagnie de Pavage du Sud, Bureau, rue Tchoupitoulas, No 77, Nlle-Orléans. 12 déc—

SPECIALITE DE TRUFFES CONSERVÉES

MAISON BATTENDIER, PARIS

TRUFFES 1er choix. TRUFFES 2me choix. PELURES et MORCEAUX de truffes, en demi, tiers et quarts de boites.

Dépôt chez HENRY VALETON & CO, 37, [illegible] Rue Bienville.

11 déc—

Tirage de la Loterie de l'Etat Kentucky

POUR LE 17 DECEMBRE — CLASSE [illegible]

Plan de Police.

58 15 26 76 31 12 53 47 45 10 11 [illegible]

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées.

C. T. HOWARD. Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune

AVIS—Méfiez-vous des prétendues loteries.—Le public est averti que les tirages quotidiens de la loterie de l'Etat du Kentucky sont publiés dans le Herald et le Times de New York, dans l'Enquirer de Cincinnati, le Republican de St. Louis et d'autres journaux, que les tirages seront toujours exacts.

24nov—1m

Truffes. Truffes. Truffes.

10 caisses de 25/2 boites Truffes, [illegible] en débarquement du steamer Guyenne, et à vendre par VOR. MAIGNAN & F. LABORDE, No 23 & 25 Bienville.

14 déc—7 PP

GRAND BARGAIN!!!

A VENDRE à des conditions très libérales pour cause de santé:

Le splendide café connu sous le nom de GREAT SCHILLER EXCHANGE, 41 rue St-Pierre, en face de l'Arsenal, entre Chartres et Royale.

[illegible] partie à payer comptant et la balance à crédit.

S'adresser sur les lieux. [illegible] déc—

MAISON RIVERA

Encoignure Royale et St Pierre.

REÇU par le navire [illegible] un bel assortiment de bijouterie française et anglaise [illegible] colliers, chaînes, bagues, parures, tabatières, [illegible] et autres articles religieux [illegible]

LES soussignés ont formé une Société sous la raison L. H. GARDNER & CO. pour le commerce de marchandises sèches en gros, à la Nouvelle-Orléans.

L. H. GARDNER, S. L. BOYD, J. J. MARION.

Nouvelle-Orléans 1er décembre 1867.

Ayant vendu notre stock et notre intérêt dans le commerce de marchandises sèches en gros, à L. H. GARDNER & CO. nous les recommandons cordialement au patronage et à la confiance de [illegible]

SLOCOMB, BALDWIN & CO.

Nouvelle-Orléans, 1er décembre 1867.

Au bon café.

LES amateurs trouveront constamment toutes les meilleures variétés de café [illegible] chez V. F. SARRAZIN, No 31 Chartres et Conti [illegible]

GRAND DEBALLAGE.

PEPIN TURCOTTE & JUSTUS

131......RUE DU CANAL......131

Viennent de faire l'ouverture de leurs Marchandises étrangères, reçues par les steamers Fire Queen, Alhambra, Gladiator et Bavaria.—Aussi, un grand assortiment de Marchandises du pays, achetées aux encans de New York.—Ils vendront le tout sans égard aux prix coûtants.

MERINOS, TAMISES et ALEPINE,
ALPACA NOIR, ALPACAS toutes couleurs,
CACHEMIRES toutes couleurs,
MOUSSELINES DE LAINE toutes couleurs,
POIL DE CHEVRE,
POPELINES, BAREGES,
SOIE MOIRE ANTIQUE,
SOIE toutes couleurs,
RUBANS, CEINTURES, &c.,
GANTS véritables JOUVIN
INDIENNE, COTONS FLANELLES

—AUSSI—

Un bel assortiment de Confections en Soie, en Drap et en Velours pour dames et fillettes;

ROBES EMPIRE, ROBES DE CHAMBRE, PEIGNOIRS, CHEMISES, LINGERIE de toute espèce,

ROBES DE BAPTEME, LAYETTES &.

Et beaucoup d'autres marchandises trop longues à énumérer.

Avis.

LE CAFÉ DE L'OPÉRA [illegible]

Il y a un service spécial pour le Théâtre 15 déc—6

LIQUIDATION. LIQUIDATION.

JOUETS. JOUETS. JOUETS.

ET ARTICLES DE FANTAISIE

PROSPER REBER,

22.......Rue de Chartres.......22

A l'honneur d'annoncer à sa clientèle et au public en général qu'il vendra tout son stock à très bas prix, se composant de:

Garnitures de toilettes, garnitures de cheminées, [illegible] vases, statuettes, [illegible] poupées françaises, peignes en écaille et ivoire, [illegible]

Poupées de toutes qualités, et un grand assortiment de jouets, en gros et en détail.

Les marchands de la campagne et ceux de la ville sont invités à venir examiner mon stock avant d'acheter ailleurs. PROSPER REBER.

2 nov—3m 22 Rue de Chartres entre Canal et Douane.

EUGÈNE TOURNE,

ENCANTEUR,

SUCCESSEUR DE

BERNARD TURPIN,

95........Rue Vieille-Levée........95

Jours de vente—le MERCREDI et VENDREDI

20 nov—1m PP

PARISIAN HAT STORE.

The Cheapest Hat Store.

E. G. AUDIBERT,

52 Chartres street.

CET élégant établissement après d'importantes améliorations [illegible] de répondre à la bienveillance du public [illegible] depuis son ouverture, et pour continuer à mériter sa confiance et son appui, a décidé de faire de grandes réductions aux prix habituels.

Il offre à vendre, de son importation directe:
Chapeaux de soie français à $5 et $7.
Chapeaux castor apprêtés, de $4 et au-dessus.
Chapeaux souples français, de $4 et au-dessus.
Chapeaux de fantaisie de $2 50 et au-dessus.
Casquettes de drap de 45 cents et au-dessus.
Chapeaux d'enfants, de $1 et au-dessus.
Chenilles, cannes, parapluies, &c. &c.

Les marchands de la campagne sont spécialement invités à venir visiter son warehouse [illegible] chapellerie américaine et française à des prix que personne ne peut établir.

Les meilleurs ouvriers de Paris sont attachés à ce magasin.

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE,

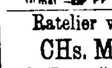

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24mars—

CONSERVEZ VOS DENTS

J. A. CASADAVANT,

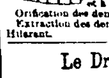

CHIRURGIEN DENTISTE

136......RUE DU CANAL......136

entre Bourbon et Remparts où il est disposé à exécuter scientifiquement toutes les œuvres tenant à l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais.

16 mai—

Ratelier vulcanisé, $25 00.

CHs. MERMILLIOD.

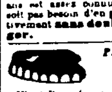

Vient d'ouvrir son cabinet, coin Bayou et Derbigny [illegible]

Orification des dents $2 [illegible] Extraction des dents sans douleur [illegible] gaz hilarant.

Le Dr. F. H. Knapp,

Chirurgien dentiste,

A transporté son atelier au No 127 de la rue Carondelet, [illegible] Il extrait les dents sans douleur [illegible]

PLUS DE MAUX DE DENTS

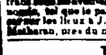

E. RABASSE,

Chirurgien-Dentiste,

Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale.

ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.

Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations de 9 h. a. m. à 3 h. p. m.

A LOUER.

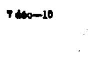

A un prix modéré, la magnifique vacherie (nouvelle) de la capacité de 30 vaches, avec toutes les dépendances nécessaires, située à la station Burthe, Jefferson, offrant bien des avantages nécessaires sur un point d'économie, tel que le patronage, les licences, etc. S'adresser sur les lieux à J. J. Gutierrez ou au café de Baptiste Matheron, près du marché Dryades 1er déc—

BRIQUES!

BRIQUES DU PAYS,

A vendre par B. & A. SOULIÉ, [illegible] rue Bourbon

7 déc—10